

Soyez responsable!

POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE ENTRE LES DIVERS UTILISATEURS DU TERRITOIRE (VILLÉGIATEURS, RANDONNEURS, CHASSEURS ET TRAPPEURS), C'EST L'AFFAIRE DE TOUS D'AGIR DE FAÇON RESPONSABLE.

Cathy Farrow (photo du bas), Danny Leblanc (photo du haut) ©



Un chien qui se déplace librement ou à une trop grande distance de son maître est exposé à différents dangers :

- Il peut être blessé par un autre animal (par exemple, un porc-épic, un coyote, etc.);
- Il peut contracter ou propager des maladies ou des parasites;
- Il peut être capturé dans un piège installé en toute légalité;
- Il peut être blessé ou, pire, abattu accidentellement par un chasseur.

De plus, les chiens qui sont laissés sans surveillance peuvent déranger ou causer de graves dommages aux populations d'animaux sauvages.

Pensez-y :

En promenade, *utilisez une laisse!*

En villégiature ou à la chasse, *assurez-vous de maintenir le contrôle de votre animal!*

En situation de piégeage, *adoptez des techniques adaptées à la présence éventuelle de chiens sur le territoire!*

Informez-vous au sujet des modalités concernant les animaux domestiques pour le territoire sur lequel vous vous trouvez.

Pour plus de renseignements :

animauxdecompagnie.ftgq.qc.ca



Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs



Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs dans le cadre du Réinvestissement dans le domaine de la faune. Toutefois, les idées et les opinions formulées dans ce document sont celles de l'organisme auteur.